Le Mans : arrivé en France il y a une vingtaine de jours, un squatteur clandestin tunisien est condamné pour cambriolage. Il a quitté l'Italie pour "fuir des violences". "La porte était ouverte, je suis entré"

07/03/2022 à 22h45



Un homme en situation irrégulière a été condamné pour cambriolage, commis dans la nuit du 28 au 29 janvier 2022, au Mans (Sarthe).

Il est arrivé de Tunisie via l'Italie pour « fuir des violences ». Il ne parle pas bien français et vit dans un squat, entre Le Mans et Allonnes, depuis son arrivée, il y a une vingtaine de jours. Dans la nuit du 28 au 29 janvier 2022, vers 1 h 45, Akim (prénom d'emprunt) a été interpellé quartier Chasse-Royale au Mans (Sarthe).

« La porte était ouverte, je suis entré »

(…) Ouest-France

(Merci à Adri)